

Compétences

I. Collaborer, participer et prendre des décisions

a) Définition et indicateurs

1. Définition

La collaboration est le fait travailler avec d'autre(s) personne(s) : il s'agit donc d'accomplir une tâche à plusieurs en fonction des capacités et des compétences de chacun-e.

La participation, au sens de la CDE, est le fait que chaque acteur concerné par une décision soit entendu et puisse faire valoir ses arguments. Dans un sens plus large, il s'agit de l'implication de chaque acteur au sein d'un projet sous quelque forme que ce soit.

La prise de décision est la première action qui peut être prise avant d'entamer d'autres démarches pour participer à la vie de la société. Elle implique aussi de développer sa capacité à négocier et à faire des compromis.

2. Indicateurs

Les indicateurs qui permettent d'évaluer cette compétence sont notamment les suivants :

L'élève peut...

- Participer et coopérer pour modifier, planifier et mettre en œuvre des projets collectifs liés aux droits humains/à la durabilité.

Par exemple : Les élèves nomment des délégué-e-s qui sont membres des commissions de préparation du projet ; un groupe d'élève est responsable d'une partie du projet (la communication et le marketing, lien avec la Commune, organisation de l'exposition, organisation des conseils de classe, etc.)

- Identifier les possibilités d'actions dans la société civile, la politique et l'économie pour la promotion des droits humains/d'un développement durable et participer au processus de décisions.

Par exemple : Les élèves demandent la mise sur pied d'un conseil des jeunes dans leurs communes qui soit entendu lors des décisions qui les concernent ; les élèves demandent la présence d'un Défenseur des droits de l'enfant dans la commune

- Participer à l'élaboration d'une décision commune et à son choix.

Par exemple : Les élèves sont partie prenante du choix du thème d'un projet d'établissement ; les élèves élaborent ensemble et de façon démocratique la charte de l'établissement ou de la classe

3. Exemple de projet : Le Respect, Ecole de Martigny

Ce projet d'établissement sur une année a permis différentes réalisations, parmi lesquelles la mise en pratique de conseils de classe (méthode p. 37), lors desquels les élèves ont pu exercer leur capacité de collaboration, de participation et expérimenter la prise de décisions.

b) Liens

1. Liens avec l'EDH

Cette compétence permet d'exercer le droit de tout citoyen de participer à l'élaboration du droit et à la vie politique. Il implique aussi, par le respect dû entre les participant-e-s et avec tout partenaire, la notion de réciprocité (droits et devoirs) et de responsabilité.

2. Liens au PER

SHS 24 Lien Homme-Société

FG 25 Vie de la classe et de l'école

c) Pour aller plus loin

Exemples de méthodes et d'outils permettant d'exercer cette compétence, en lien avec l'EDH :

- Conseils de classe (méthode p. 37)
- La simulation, le jeu de rôle (méthode, p. 34)
- Rédaction d'une charte de classe ou d'établissement
- Pédagogie coopérative
- Jeux coopératifs
- Fiche FED Construire la participation Journée droits de l'enfant 2006, Fiche é21 Participer, mais à quoi ? Journée droits de l'enfant 2013 (cycle 2)

Ouvrages pédagogiques et didactiques utiles disponibles auprès d'é21 :

- Compagnon, Guide d'action pédagogique pour la diversité, la participation et les droits de l'Homme, Ellie Keen, Alessio Surian, Ditta Dolejsiova. Conseil de l'Europe (2007) (cycle 3 et postobligatoire)
- Coopérer pour prévenir la violence, Jeux et activités d'apprentissage pour les enfants de 2 1/2 à 12 ans, Delphine Druart, Michelle Waelput. De Boeck, Outils pour enseigner (2005) (cycles 1 et 2)
- Jeux coopératifs pour bâtir la paix, André Soutrenon Chronique sociale, (2005) (tous les cycles)